

Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

21-11-2005 À une assemblée régulière des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints, tenue à la salle J.-M. Bellerose, au 140, rue St-Jacques, le vingt et unième jour de novembre deux mille cinq (2005) à 19H00.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,
François Dubeau, Nicole Cantara, Daniel Bellerose, Gilles Coutu et Richard Gilbert conseillers(ères), Guylain Archambault, inspecteur municipal et Alain Bellerose, directeur général.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil et félicite tous les élus au conseil.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

270-2005 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter ordre jour D'accepter l'ordre du jour et divers sujets pourront être ajoutés au VARIA.

ADOPTÉE

271-2005 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter PV D'accepter le procès-verbal de l'assemblée tenue le 19 septembre et le 13 octobre 2005.

ADOPTÉE

272-2005 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

Accepter comptes D'accepter les comptes ci-dessous et d'en autoriser les paiements.

Période d'octobre 2005.

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
401	Amyot Robin	88.55 \$
402	Bellavance Octave	5.43 \$
403	Chalifour Benoit	30.48 \$
404	Charrette Francois	96.16 \$
405	Dubeau Ginette	32.75 \$
406	Dufresne Fernand	26.53 \$
407	Gilbert Alain	186.85 \$
408	Godin Guy	11.87 \$

409	Julien Yvon	76.25 \$
410	Plante Patrice	12.12 \$
411	Sénécal Louise	34.16 \$
412	Transport Saint-Michel-des-Saints	9.54 \$
413	Transport Saint-Michel-des-Saints	6.07 \$
414	Transport Saint-Michel-des-Saints	6.07 \$
415	Transport Saint-Michel-des-Saints	6.07 \$
416	Transport Saint-Michel-des-Saints	6.07 \$
417	Hydro-Québec	2,940.88 \$
418	Bell Canada	842.71 \$
419	Fédération Québécoise	174.57 \$
420	Hydro-Québec	3,508.36 \$
421	Ministère des Finances du Qc	2,570.00 \$

TOTAL : **10,671.49 \$**

Salaires	44,214.39 \$
R.E.E.R	2,352.56 \$
Frais de banque	120.00 \$
Int. Emprunt temporaire	358.32 \$
Emprunt temporaire	\$
Remboursement capital (reg.)	\$

TOTAL : **47,045.27 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS
LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS

Période de novembre 2005.

<u>No. chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
422	Ministère du Revenu du Québec	13,485.95 \$
423	Receveur Général du Canada	7,159.75 \$
424	Télus Mobilité	328.90 \$
425	Petite Caisse	592.08 \$

TOTAL : **21,566.68 \$**

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 21 NOVEMBRE 2005

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
426	André Laporte & Ass.	827.89 \$
427	Archambault Guylain	1,026.26 \$
428	Aréo-Feu Ltée	559.87 \$
429	Atelier au Cœur du Bois	49.23 \$
430	Bellerose Francois	2,184.97 \$
431	Bell-Gaz Ltée	1,742.25 \$
432	Bellerose Sylvain	105.00 \$
433	Bell Canada	66.42 \$
434	Bertrand & Richard Gilbert	287.56 \$
435	Brulé Jean	157.58 \$
436	Camions Inter-Anjou inc.	58.78 \$
437	C. Bazinet et Fils inc.	2,836.51 \$
438	Cégep de Saint-Laurent	1,311.29 \$

439	Certilab	188.65 \$
440	Chambre de commerce	101.22 \$
441	Daniel Auto Radio Enr.	344.96 \$
442	Denis Roger Ltée	1,265.28 \$
443	Dépanneur R. Prud'Homme	99.85 \$
444	Dunton Rainville senc	4,497.64 \$
445	EBI Environnement	11,113.88 \$
446	Électricien Robert Ménard	56.36 \$
447	Equip. Industriels Joliette	341.26 \$
448	Équipement de bureau	776.42 \$
449	Fédération Québécoise	126.52 \$
450	Fédéral commercial Métal	431.34 \$
451	Fonds de l'information	126.00 \$
452	Garage Tellier & Fils	455.62 \$
453	Génératrice Drummond	1,389.71 \$
454	Généreux Construction inc.	5,445.28 \$
455	Gilles Boisvert enr.	161.02 \$
456	Groupe Artex	115.03 \$
457	Groupe Ultima	1,986.00 \$
458	Jean-Marc Brissette inc.	186.86 \$
459	Jean-Yves Pilon & Ass.	224.30 \$
460	Jobert inc.	22,321.86 \$
461	Joliette Ford inc.	598.12 \$
462	Joliette Hydraulique inc.	120.45 \$
463	L'Ass. des pompiers St-Michel	324.00 \$
464	La Survivance	2,992.68 \$
465	LBHA	8,341.61 \$
466	Le Fonds de Solidarité	2,909.20 \$
467	Le Groupe Pétrolier Olco	6,259.77 \$
468	Les Autobus Gaudreault inc.	96.96 \$
469	Les Bois Bellerose enr.	178.81 \$
470	Les Entreprises B. champagne	2,173.97 \$
471	Les Industries Harnois inc.	4,286.98 \$
472	Les Pneus Marchand inc.	427.57 \$
473	Marcel Champagne Électrique inc.	792.03 \$
474	Marc Levasseur	70.01 \$
475	M.C. Beauséjour & Richard inc.	733.18 \$
476	Mécanique Jecc Ltée	1,696.50 \$
477	Motion Industries inc.	116.19 \$
478	M.R.C. de Matawinie	9,210.00 \$
479	Mun. De Grenville	836.00 \$
480	Pompe Asselin	437.68 \$
481	Portes de Garage Lapierre	580.87 \$
482	Portes et Fenetres Yvon Bordeleau	436.36 \$
483	Québec Linge	289.28 \$
484	Rondeau Jean-Georges	1,092.65 \$
485	Satelcom inc.	237.99 \$
486	Signo Tech inc.	2,176.76 \$
487	Sintra inc.	847.12 \$
488	Société Québ. D'Ass. des eaux	11,783.93 \$
489	Sylvain Rondeau inc.	2,202.38 \$
490	Techno Diésel inc.	26.87 \$
491	Transport J.Barthe inc.	94.90 \$
492	Transport Jocelyn Bazinet	4,231.68 \$
493	Univar Canada Ltée	1,179.98 \$
494	Vacuum St-Gabriel enr.	460.10 \$
495	Wolseley Canada	40.86 \$

TOTAL :- **131,252.11 \$**

REGLEMENT D'AQUEDUC

77	Comtois Poupart	45,307.75 \$
78	Jobert inc.	99,000.92 \$
79	Julien, Chetrit	19,554.26 \$
80	Transontinental	381.66 \$
81	Tanscontinental	846.58 \$
		\$
		\$

TOTAL :- **165,091.17 \$**

496	Biolab	56.36 \$
497	Électricien Robert Ménard	1,174.66 \$
498	Garage Roger Gervais	161.03 \$
499	Garage Alain Bruneau	218.55 \$
500	Germain Tessier enr.	517.61 \$
501	Hydro-Québec	547.71 \$
502	Les Ent. Réjean Bellerose inc.	41.18 \$
503	Mini-Entrepôts	287.56 \$
504	Restaurant Pignon-Rouge	59.04 \$
505	Signo Tech inc.	170.96 \$
506	Sintra inc.	575.13 \$
507	Tourisme Lanaudière	316.80 \$

TOTAL :- **4,126.59 \$**

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE :

05-09-25 Exposition Autos Antiques 2006, Irène Bouliane-demande de subvention.

05-10-17 Croix-Rouge Canadienne – lettre d'ente "services aux sinistrés".

05-10-19 Club de Radio-Amateurs – demande de réparation des dommages causés aux installations du Mont-Trinité.

05-10-24 Garderie Le P'tit Nid d'Amour inc. – demande d'une clé de la salle J.M. Bellerose en cas d'urgence.

05-10-25 Chambre des Communes, Inky Mark, député – loi protégeant le patrimoine canadien en matière de chasse et pêche.

05-11-01 Ministère de la Sécurité Publique – décision des demandes de révision de l'aide financière relative aux travaux du chemin des Cyprès suite aux inondations..

05-11-08 F.Q.M. – tournée de formation pour les nouveaux élus.

05-11-10 Association Québec-France Lanaudière – programme d'échanges d'emploi d'été.

05-11-14 M.T.Q – installation des panneaux interdisant le stationnement.

05-11-15 Association des Personnes Handicapés – invitation à la prochaine réunion.

05-11-15 M.A.M. – Avis transmis à la M.R.C. de Matawinie en vertu de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme

05-11-16 Municipalité de Saint-Zénon – nomination au conseil d'administration ZEC des Nymphes.

273-2005 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

subvention Expo. D'autoriser une subvention de 500\$ à l'organisation de l'Exposition d'Autos Antiques et Modifiées de Saint-Zénon qui se tiendra en 2006. Les profits de l'événement seront partagés à parts égales entre Loisirs de Saint-Zénon et Loisirs St-Michel inc.

ADOPTÉE

274-2005 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

remettre clé salle De remettre à la Garderie le P'tit Nid d'Amour inc., la clé de la salle J.M. Bellerose afin d'y acheminer les enfants en cas d'évacuation pour incendie ou autres.
JMB à la Garderie
p'tit Nid d'Amour
pour leur plan
d'urgence.

ADOPTÉE

275-2005 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

demande au gouv. Loi protégeant le patrimoine canadien en matière de chasse et de pêche, projet
fédéral pour passer de loi C-391
loi pr. Protection de
la chasse et de la
pêche

ATTENDU:

QUE les lois régissant la pêche intérieure relèvent de la compétence du gouvernement fédéral;

QUE les peuples autochtones ont recours depuis longtemps à la chasse et à la pêche pour satisfaire leurs besoins alimentaires et qu'ils possèdent certains droits de chasse et de pêche protégés par la Constitution du Canada;

QUE les colons et pionniers non autochtones du Canada dépendaient également de la chasse et de la pêche pour se nourrir;

QUE la chasse et la pêche font partie du patrimoine national du Canada;

QUE des millions de Canadiens s'adonnent à la chasse et à la pêche avec agrément;

QUE la chasse et la pêche apportent une contribution appréciable à l'économie canadienne;

A CES CAUSES:

Le conseil de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints demande au gouvernement fédéral d'adopter le projet de loi d'initiative parlementaire C-391, Loi protégeant le patrimoine canadien en matière de chasse et de pêche, pour protéger au Canada le droit de chasser et de pêcher. Aucune loi du Canada ne saurait être interprétée ou utilisée de manière à priver quiconque de ce droit, et le ministre du Patrimoine canadien tiendra des pourparlers avec les provinces afin de protéger, le droit inaltérable de tous les Canadiens de chasser et de pêcher, sous réserve des seules limites raisonnables fixées par la loi.

ADOPTÉE

276-2005 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

LBHA pour analyser De mandater L.B.H.A., ingénieurs-conseils, d'analyser le coût des travaux au
cout ch. Cypres chemin des Cyprès selon la proposition du ministère de la Sécurité Publique
daté du 1 novembre 2005.

ADOPTÉE

277-2005 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

formation des élus D'autoriser la formation pour les élus selon les modalités les plus
avantageuses pour la municipalité.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

Conformément aux dispositions de l'article 955 du code municipal de Québec, il me fait plaisir de déposer le rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints.

RÉSULTAT DE 2004

Les états financiers vérifiés de 2004 présentent les résultats suivants:

Total des recettes	5,532,215. \$
Total des dépenses	<u>5,298,787. \$</u>
Excédent des recettes (des dépenses)	233,428. \$

PRÉVISIONS POUR 2005

A partir des données existantes au 16 novembre 2005, nous pouvons prévoir que l'année financière 2005, se traduira par les résultats suivants:

Total des recettes estimatives	3,508,137. \$
Total des dépenses estimatives	<u>3,535,228. \$</u>
Excédent des dépenses prévisibles	(27,091). \$

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2006

01. Maintien du taux de taxation
02. Amélioration de la voirie

**ORIENTATION GÉNÉRALE DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS 2006**

Réalisation des travaux de voirie
Réalisation travaux aqueduc

LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

En conformité avec l'article 11, L.R.Q., chapitre T-11.001, j'inclus aux présentes les détails de la rémunération et des allocations de dépenses des élus pour l'année 2005.

	Rémunération de la Muni- cipalité	Allocation de la Muni- cipalité	Rémunération de la M.R.C.	Allocation de la M.R.C.	TOTAL
MAIRE	17 433.00\$	8 717.00\$	4 080.00\$	2 040.00\$	32 270.00\$
CONSEIL-	4 358.00\$	2 179.00\$			6 537.00\$

De plus, le maire reçoit de la M.R.C. de Matawinie un montant de 90\$ et une allocation de dépenses de 45\$ pour chaque présence au conseil des maires et un montant de 200\$ et une allocation de dépenses de 100\$ pour chaque présence au conseil d'administration et tous autres comités de la M.R.C.

Je dépose également la liste des contrats comportant une dépense totale supérieure à 25 000\$ que la municipalité de Saint-Michel-des-Saints a accordés depuis le dépôt de mon dernier rapport sur la situation financière de la municipalité.

Plus d'information sera fourni lors de l'adoption du budget 2006, à une assemblée spéciale qui se tiendra le 22 décembre 2005, à 19H00, à la salle J. Moïse Bellerose et à laquelle tous les contribuables sont invités.

Donné à Saint-Michel-des-Saints, ce vingt et unième jour de novembre deux mille cinq (2005).

Jean-Pierre Bellerose, Maire
Saint-Michel-des-Saints

----- AVIS DE MOTION est donné par François Dubeau, conseiller, qu'à l'assemblée spéciale pour l'adoption du budget 2006 qui se tiendra le 22 décembre 2005, un règlement sera adopté pour imposer et déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2006.

----- M. Alain Bellerose, directeur général, a reçu des membres du conseil, la formule de déclaration des intérêts pécuniaires des élus municipaux conformément aux articles 357 et 358 de la Loi des élections et référendums dans les municipalités, L.R.Q., chapitre E-2.2. et la déclaration des contributions électorales.

278-2005 Proposé par Jean-Pierre Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

fonctions des D'accepter la nomination des personnes aux fonctions tel que ci-dessous
membres du conseil énumérées:

RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL

Maire Suppléant

Gilles Coutu

Finances

Guylaine Gagné

Comité consultatif d'urbanisme

François Dubeau et Nicole Cantara

Commission de Loisirs et de Culture

François Dubeau

Loisirs St-Michel inc.

Guylaine Gagné

Industrie

Daniel Bellerose

Commerce

Gilles Coutu

Corporation du Lac-Taureau

Jean-Pierre Bellerose, Gilles Coutu, Guylaine Gagné, François Dubeau et Daniel Bellerose

Observateurs: Richard Gilbert et Nicole Cantara

HLM

François Dubeau et Nicole Cantara

Pompiers

Gilles Coutu et François Dubeau

Sécurité publique

Gilles Coutu, Daniel Bellerose et Richard Gilbert

Voirie

Gilles Coutu et Richard Gilbert

ADOPTÉE

279-2005 Proposé par Jean-Pierre Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

nomination au CA De nommer Nicole Cantara, conseillère, au conseil d'administration de la
du ZEC Collin ZEC Collin.

ADOPTÉE

280-2005 Proposé par Jean-Pierre Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

nomination au CA De nommer Daniel Bellerose, conseiller, au conseil d'administration de la
de la Rouge Rouge Matawin.
Matawin

ADOPTÉE

281-2005 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

autorisation de Considérant que la municipalité a plusieurs folios ouverts à la Caisse
de signatures pour les Populaire Desjardins de la Haute-Matawinie dont le numéro 88, que les
chèques personnes suivantes soient autorisées à signer pour la municipalité:
Une de ces deux signatures est requise pour chaque chèque:

- Monsieur Jean-Pierre Bellerose, maire
- Monsieur Gilles Coutu, maire-suppléant

Une de ces deux signatures est requise pour chaque chèque:

- Monsieur Alain Bellerose, directeur général
- Monsieur Claude Benoit, secrétaire-trésorier, adjoint.

Que la présente résolution soit jointe à la demande d'admission des différents folios existants et/ou à venir.

La présente résolution annule toutes autorisations antérieures.

ADOPTÉE

282-2005 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

rescinder résolution 165-2004 De rescinder la résolution 165-2004 comme suit:

D'autoriser la réalisation des travaux de la place publique au coût évalué d'environ 80 000.\$ payable par la subvention de 39 969.\$ du programme de renouveau urbain et villageois, et le solde par le fonds de parcs et terrains de jeux.

ADOPTÉE

----- AVIS DE MOTION est donné par Gilles Coutu, conseiller, qu'à une prochaine assemblée, un nouveau règlement afin de permettre la circulation des motoneiges sur certains chemins municipaux sera adoptée.

----- AVIS DE MOTION est donné par Gilles Coutu conseiller, qu'à une prochaine assemblée un règlement sera adopté pour l'ouverture du chemin de la Passe.

----- AVIS DE MOTION est donnée par Gilles Coutu, conseiller, qu'à une prochaine assemblée, un règlement sera adopté modifiant le règlement 431-2000 pour l'alimentation en eau potable de la municipalité afin d'augmenter l'emprunt à 2 261 160\$ compte tenu de l'augmentation du coût des travaux prévus.

283-2005 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

ouverture du chemin de la Passe. Compte tenue des travaux réalisés sur le chemin de la Passe et l'intention d'adopter un règlement décrétant l'ouverture de ce chemin, le conseil autorise l'inspecteur municipal d'effectuer maintenant le déneigement de ce chemin ainsi que le chemin des Conifères.

ADOPTÉE

284-2005 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

autorisation de signature pour eau potable D'autoriser Alain Bellerose, directeur général, à signer la déclaration du responsable de l'installation de distribution d'eau potable pour le Camping Taureau et le réseau d'aqueduc municipal.

ADOPTÉE

285-2005 Proposé par Nicole Cantara

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

contrat d'essence et diesel 2006 Suite à l'analyse de la conformité administrative des soumissions pour essence et diesel, que l'adjudication du contrat pour l'année 2006 soit accordée à Les Pétroles Global (Olco), étant le plus bas soumissionnaire conforme.

Rapport d'analyse

	Prix aux pompes En litre tel que certifié le 09-11-2005	Moins <u>escompte</u>	Résultat retenu pour <u>la soumission</u>
--	--	--------------------------	---

Les Pétroles Global (Olco)

Essence sans plomb (libre service)	.904	0.03	.874
Essence super sans plomb (libre service)	.964	0.03	.934
Diésel "truck stop" (libre service)	1.029	.030	.999

Garage Marc Dorval:

Essence sans plomb	.979	.02	.959
Essence super sans plomb	1.039	.02	1.019
Diésel	1.069	.02	1.049

Garage Tellier & fils:

Aucune soumission reçue

Entreprise Réjean Bellerose:

Aucune soumission reçue

Garage Yves Bellerose:

Aucune soumission reçue

ADOPTÉE

286-2005 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

prix pour collecte des déchets St-Guillaume D'effectuer la collecte des déchets à Saint-Guillaume du territoire non-organisé de la M.R.C. de Matawinie au prix de 125.00\$ par unité desservie pour l'année 2006.

ADOPTÉE

287-2005 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

demande à soc. Can. Des Postes de changer certaines boîtes postales De demander à la Société Canadienne des Postes de modifier l'emplacement de certaines boîtes à courrier situées à l'intersection du chemin du Lac-Taureau et du chemin St-Ignace afin de les installer à l'intersection du chemin du Lac-Taureau et du chemin St-Benoit. Ceci éviterait un détour de plusieurs kilomètres au résidants du secteur domaine de la Passe et secteur Pointe-Fine compte tenu du nouveau réseau routier du chemin des Conifères

ADOPTÉE

288-2005

Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

nomination des
représentants de la
bibliothèque au
CRSBP du Centre-
du-Québec

Que M. François Dubeau, conseiller, soit nommé représentant et que Mme Lucille Baril soit nommée responsable de la bibliothèque.

Que ces personnes soient les délégués officiels de la municipalité pour assister à l'assemblée générale annuelle et aux rencontres initiées de temps à autre à leur intention par la CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.

Les frais de déplacement et autres frais relatifs seront remboursés.

ADOPTÉE

289-2005

Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

souper des Fêtes.

D'autoriser la tenue d'une soirée des Fêtes pour les employés et pompiers municipaux le 2 décembre 2005. Les employés, pompiers et les membres du conseil sont invités à y participer avec leurs conjoints et conjointes.

ADOPTÉE

290-2005

Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter conciliation
bancaire

D'accepter la conciliation bancaire au 31 octobre 2005 et le suivi au budget.

ADOPTÉE

Le directeur général dépose le rapport de qualité des services de la municipalité d'octobre 2005.

291-2005

Proposé par Daniel Bellerose

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

raccordement du
8391, ch. Brassard
au réseau d'aqueduc.

D'autoriser Jobert inc., pour le raccordement au réseau d'aqueduc au 8391, chemin Brassard par un forage directionnel au coût de 6 800.\$ plus taxes.

ADOPTÉE

292-2005

Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

contrat entretien des
patinoires 2005-
2006

D'accepter l'offre d'entretien des patinoires pour la saison 2005-2006 de distribution 94 enr., Sylvain Rondeau au coût de 9 600.\$ plus taxes.

ADOPTÉE

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

293-2005

Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

ajournement
l'assemblée

de D'ajourner la présente assemblée au jeudi 24 novembre 2005 à 19H00.

ADOPTÉE

Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

24-11-2005

Reprise de l'assemblée régulière le 24 novembre 2005 à la salle J.-M. Bellerose.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,
François Dubeau, Nicole Cantara, Daniel Bellerose, Gilles Coutu, Guylaine Gagné et Richard Gilbert conseillers(ères), Guylain Archambault, inspecteur municipal et Alain Bellerose, directeur général.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

295-2005 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

contrat puits Granger et Manawan à Construction Garnier ltée. Suivant la recommandation de Comtois, Poupart, ingénieurs conseils et suivant l'avis favorable de notre conseiller juridique, que l'adjudication du contrat pour l'aménagement des puits Granger et Manawan soit accordé à Construction Garnier ltée au prix total de 912 685.42\$ taxes incluses, conditionnellement à l'approbation de la ministre des Affaires Municipales et des Régions des règlements 431A2000 et 431B-2000.

ADOPTÉE

296-2005 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

demande d'augmentation de l'aide financière pr. Programme les Eaux Vives De demander au ministère des Affaires Municipales d'augmenter l'aide financière prévue au programme les Eaux Vives du Québec (PEVQ) du protocole dossier no AM 228461, compte tenue de l'augmentation importante du coût réel des travaux.

ADOPTÉE

297-2005 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

rond-point à la rue des Érables D'aviser la M.R.C de Matawinie que la municipalité est favorable à la proposition de la Corporation pour le développement du Lac-Taureau concernant la phase 2 du plan Girard, à l'effet de construire un rond-point à la rue des Érables au lieu de déboucher à la rue Bordeleau.

ADOPTÉE

298-2005 Proposé par Guylaine Gagné

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

cotisation annuelle club VTT Nord Lanaudière De nommer Jean-Pierre Bellerose, maire, à siéger au conseil d'administration du Club VTT Nord Lanaudière et d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de la municipalité au coût de 120.\$

ADOPTÉE

----- Guylain Archambault, inspecteur-municipal, dépose le rapport du coût d'utilisation de son véhicule personnel.

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

299-2005 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

ajournement de l'assemblée D'ajourner la présente assemblée au lundi 5 décembre 2005 à 19H00.

ADOPTÉE

Province de Québec
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
Saint-Michel-des-Saints
M.R.C. de Matawinie

05-12-2005 Reprise de l'assemblée régulière le 5 décembre 2005 à la salle J.-M. Bellerose.

À laquelle étaient présents:

Jean-Pierre Bellerose, maire,
François Dubeau, Nicole Cantara, Daniel Bellerose, Gilles Coutu et Richard Gilbert conseillers(ères), Guylain Archambault, inspecteur municipal et Alain Bellerose, directeur général.

Avant de débiter l'assemblée M. Jean-Pierre Bellerose, maire, demande un moment de recueillement.

300-2005 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

emprunt par billets de 463 800.\$ ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Michel-des-Saints se propose d'emprunter par **billets** un montant total de 463 800.\$ en vertu des règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux;

<u>RÈGLEMENT NUMÉRO</u>	<u>POUR UN MONTANT DE \$</u>
363-1995	141 900.\$
468-2004	268 300.\$
472-2004	53 600.\$

ATTENDU QU' il serait avantageux pour la municipalité de procéder au financement à long terme au moyen de **billets** au lieu d'obligations;

ATTENDU QU' à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces **billets** sont émis;

À CES CAUSES:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE les **billets** seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier;

QUE les **billets** seront daté du 12 décembre 2005;

QUE les **billets**, quant au capital, seront remboursés comme suit:

1-	41 900.\$	
2-	43 600.\$	
3-	45 500.\$	
4-	47 400.\$	
5-	49 400.\$	285 400.\$
5-	236 000.\$	(à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la municipalité doit émettre par **billets** pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de:

- 5 ans (à compter du 12 décembre 2005), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros: 468-2004 et 472-2004, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

ADOPTÉE

301-2005 Proposé par Gilles Coutu

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

emprunt des billets de 463 800.\$ à la Caisse Pop. Desjardins de la H. Matawinie QUE la municipalité de Saint-Michel-des-Saints accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Populaire Desjardins de la Haute-Matawinie, pour son emprunt de 463 800.\$ par billets en vertu des règlements numéros: 363-1995, 468-2004 et 472-2004 au prix de 100 échéant en série 5 ans comme suit:

41 900.\$	4.47%	12 décembre 2006
43 600.\$	4.47%	12 décembre 2007
45 500.\$	4.47%	12 décembre 2008
47 400.\$	4.47%	12 décembre 2009
285 400.\$	4.47%	12 décembre 2010

QUE les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

ADOPTÉE

302-2005 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter pv ccu D'accepter le procès-verbal du CCU pour l'assemblée tenue le 16 novembre 2005 et le rapport des permis.

ADOPTÉE

303-2005 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

refuser dérogation de S. Mackie, 2051, chemin de la Pointe-Fine O. **Demande de dérogation mineure par M. Stéphane Mackie pour la propriété située au 2051 chemin de la Pointe-Fine Ouest. La demande concerne l'acceptation d'un bâtiment principal agrandi en 2004 (voir permis 2004-00052) se trouvant à 4.51 mètres (14.8') au lieu de 5 mètres (16.4'), ce qui contrevient à l'article 7.11.6 du règlement de zonage # 320-1992.**

Le CCU a étudié la demande de dérogation mineure de M. Stéphane Mackie pour la propriété située au 2051 chemin de la Pointe-Fine Ouest. La demande concerne l'acceptation d'un bâtiment principal agrandi en 2004 (voir permis 2004-00052) se trouvant à 4.51 mètres (14.8') au lieu de 5 mètres (16.4').

CONSIDÉRANT QUE la propriété est construite sur piliers;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire peut déplacer le bâtiment sans trop de problème;

Pour ces raisons, suivant la recommandation du CCU, le conseil refuse la demande de dérogation mineure de M. Stéphane Mackie

ADOPTÉE

304-2005 Proposé par François Dubeau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

accepter projet de construction de Les Constructions Marc Aubin. **Étude d'un projet de construction de Les Constructions Marc Aubin Inc. dans la zone Vb-4 (PIIA) (lots 1-446, bloc 1 dans le canton de Masson).**

Le CCU a étudié le projet de construction de Les Constructions Marc Aubin Inc. dans la zone Vb-4 (PIIA) (lots 1-446, bloc 1 dans le canton de Masson).

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur pour ce secteur;

Pour cette raison, suivant la recommandation du CCU, le conseil accepte la demande de permis de construction de Les Constructions Marc Aubin Inc.

ADOPTÉE

M. Jean-Pierre Bellerose, maire, invite les personnes de l'assistance à une période de questions.

305-2005 Proposé par Richard Gilbert

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

levée de l'assemblée Que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Alain Bellerose
Secrétaire trésorier
Directeur général

Jean-Pierre Bellerose
Maire